

L'UCP chez la Directrice des Affaires Culturelles.

Le 10 juin dernier, une délégation de l'Union des Cadres de Paris, conduite par sa vice-présidente Patricia VAN-KOTE accompagnée de Claude LECRUBIER, conservateur général des bibliothèques, Françoise LILAS, secrétaire général de L'UCP/UNECT VP et Viviane HAMMOU, présidente du syndicat des secrétaires administratifs des administrations parisiennes, a été reçue par Laurence ENGEL, nouvelle directrice des Affaires Culturelles.

Cette rencontre a permis de présenter la spécificité de notre organisation au sein de la collectivité parisienne et a abordé principalement les points suivants :

- le problème des effectifs en indiquant que l'UCP, dans le cadre d'une intersyndicale constituée dès 2005, avait dénoncé le manque d'effectifs pour toutes les catégories professionnelles et le recours permanent à des « précaires » pour combler l'insuffisance des recrutements de titulaires (cf. *UCP-FLASH n°384 du 8/12/2006 et 404 du 25/5/2007*).

L'UCP a d'ailleurs rappelé son attachement à la concertation préalable et à la mise en œuvre des moyens nécessaires pour appliquer toute mesure qui aurait une incidence sur les conditions de travail des personnels, que ce soit dans les musées, les bibliothèques ou les conservatoires.

- l'insuffisance de communication affectant la lisibilité des fonctions de chacun des acteurs de la DAC. Concernant plus particulièrement les chefs d'établissement, l'UCP a pointé l'isolement de certains d'entre eux et a suggéré l'amélioration de l'accueil des nouveaux arrivants, par exemple pour les bibliothèques, en leur proposant de visiter le réseau ; la mise en place d'une formation initiale mieux adaptée au management et l'organisation de rencontres thématiques entre chefs d'établissements qui ne seraient pas de simples réunions d'informations.

- les difficultés de fonctionnement liées à l'application du nouveau système comptable ALIZE

- la désorganisation des procédures d'acquisition qui engendre un grand retard dans la mise en circulation de documents (de nombreux titres commandés trop tardivement ne sont plus disponibles).

- la reconnaissance de certaines fonctions, comme celle de régisseur, notamment dans l'élaboration des tableaux d'avancement.

- le devenir des Adjointes Administratives des Bibliothèques qui n'intégreront pas le corps des Assistants de Bibliothèques.

- la mise en place de la VAE et du DIF à la DAC (calendrier et corps concernés).

- le remplacement des chefs d'établissements qui doivent solder leur CET, souvent de plusieurs mois, avant la date effective de leur mise à la retraite.

Laurence ENGEL, qui était seule à cet entretien, a écouté attentivement l'UCP, prenant de nombreuses notes sur les points développés par nos représentants. L'avenir nous dira si ceux-ci ont été entendus. Nous attendons de cet entretien des conséquences positives pour les personnels de la DAC.

Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (GIPA).

Le Journal Officiel du 7 juin 2008 a publié le décret d'application (2008-539) mettant en place la Garantie Individuelle de Pouvoir d'achat. Cette mesure, dont nous avons parlé dans UCP Flash n° 436 du 6 mars 2008, se substitue à l'indemnité de sommet de grade.

Il est souhaitable pour les agents concernés que la Ville ne tarde pas à appliquer cette mesure. Notons que la complexité des calculs ne permet pas d'assurer que la GIPA sera plus favorable pour les agents que l'indemnité précédente.

Nominations :

Nous publions cette semaine la suite des nominations prononcées lors des dernières CAP.

Ont été nommés au grade [d'architecte voyer en chef](#) :

Thierry BALLEREAU (DPA), François BODET (DU), Frédéric DELCAMBRE (SG), Laurent FAVROLLE (DU), Pascal MARTIN (DPA).

Ont été nommés au grade de [Secrétaire administratif de classe supérieure](#) :

Frédéric AIM (DASCO), Evelyne ARBOUN (DDATC), Jeannine BARRIER (DASES), Rose-Aimée BERTON (DASCO), Gérard BIAIS (DDATC), Martine BLASQUEZ (DU), Patrick BOISGARD (DDATC), Sandrine BOURDEIX (DPE), Sabine BOUREAU (DPE), Olivier BRETON (DU), Philippe BRIZOU (DLH), Cécile CHANQUET (DU), Arnaud CHINIARD (DSTI), Florence DEMENET (DVD), Sylviane DIETRICH (DRH), Florence DONDA (DAC), Annie DOYEN (DASES), Thierry ELOIDIN (DFPE), Sylviane FESSART (DPA), Dominique FEIX (DASES), Dominique GARRIGUES (DU), Lionel GUILLARD (DDATC), Sylvie GURSKI (Cab.), William HAMMOU (SG), Olivier HAVARD (DPE), Françoise HENNEQUIN (DRH), Frank HEURARD (DASES), Anne-Marie JAEGER (DAC), Monique JAWORSKA (DEVE), Christine LAGANE (DJS), Marie-Hélène LAINEY (SIAAP), Daniel LANSE (DASES), Myriam LAUF (DVD), Claire LAURENT (DASCO), Claire LEBRUN (DLH), Laurent LEGROS (DVD), Isabelle LELUBRE (DPE), Murièle LEMARQUAND (DEVE), Thierry LENOBLE (DFPE), Vincent LESPORT (DPA), Laura LETULLE (DGIC), Catherine MARTINET (DDATC), Marie-Claire MARZIN (DSTI), Isabelle MATHAS (DLH), Muriel MELINA (DASCO), Philippe MORALES (DDEE), Sylvie PENISSARD LE BRAS (Cab.), Marielle PFEND (DSTI), Ghislaine PINGAUD (DJS), Philippe REGOUBY (DDATC), Henriette RIGALL (DLH), Brigitte ROUX (DEVE), Marie-José RUIZ (DVD), Pascale SANTONI (DAC), Sonia SETRUK (DASES), Françoise STRAGLIATI (DRH), Martin TRAN VAN (ESPCI), Sylvie VISVIKIS (DASCO), Régine WAGNER (SGCP), Louise WASSONG (DFPE).

Ont été nommés au grade de [Secrétaire administratif](#) :

Claudine BERNARD (DDATC), Corinne CHAUVIER (DAC), Marie-France COTTEAU (DVD), Edith DECK (DASCO), Jeannine ESCAICH (DGIC), Jocelyne GACHELIN (DALIAT), Sophie GOUGE-RODRIGUEZ (DJS), Christian GRANGE (DRH), Annick HERNANDEZ (DEVE), Evelyne IGONETTI (DPE), Josiane JEANNOT (DU), Sylviane JULINA (DPP), Zaïna LAHSEN (DASCO), Christian LECRIVAIN (DF), Marie-José LEFUEL (DPP), Anne-Marie MARAGE (DLH), Corinne MARIE-GORKA (DFPE), Josiane MARION (DSTI), Sylvie PAUTROT (DDATC), Danielle PERNET (DPE), Francis PEYRAT (DDATC), Michèle PIBRON (DDATC), Roseline PIZEUIL (DASES), Charlyne RENAUT (DPA), Janine RISSER (DDATC), Pascale TRUDELLE (Cab.), Brigitte URSOT (SGCP), Ghislaine VIDAL (DRH), Catherine WEISS (DASES), ZEACHANDIRIN (DAC).

Ont été nommés au grade de [Technicien supérieur principal](#) :

Philippe CACOT (DALIAT), Bernard DEBIEUX (DU), Jean-Pierre DOITEAU (DVD), Patrick FRATELLINI (DASCO), Richard GIPCHTEIN (DPA), Régine LUGASSY (DPE), Jean MALLER (DVD), Jean-Claude PASCAL (DU), Thierry VACHEYROUX (DEVE).

Ont été nommés au grade de [Technicien supérieur en chef](#) :

Dominique BOISSEAU (DEVE), Virginie BOUHET (DASCO), Daniel BURG (DLH), Michel COLLAND (DAC), Marie-Christine CORNEBOIS (DU), Pascal CORVEZ (DPA), Muriel LIBOUREL (DU), Mireille LIVET (DVD), Danielle MILLOT (DVD), Marc RICHARDOT (SIAAP), Dominique RICHET (DVD), Danièle SCHINACHER (DPE), Philippe SOLAS (DPA), Laurent VRINAT (DSTI).

A l'issue de cette CAP d'avancement, les représentants du STP, composante de l'UCP, ont remis à la présidente une étude comparative entre les carrières des agents de maîtrise et des techniciens supérieurs. Les élus UCP-STP ont suggéré de poursuivre les nominations sur des emplois de chefs de subdivision au titre de 2008 afin de redonner de l'attractivité au corps des techniciens supérieurs et de répondre favorablement aux souhaits exprimés par les directions.

Ont été nommés au grade de [Dessinateur chef de groupe 2e classe](#) :

Jean COZETTE (DPE), Stéphanie GASCON (DAC), Tony MAVILLE (DU), Sylvain QUESADA (DVD).

Ont été nommés au grade de [Dessinateur chef de groupe 1re classe](#) :
Louis DIALLO DIT PEREZ (DVD).

Concours et examens :

Ont été déclarés admis au concours interne [d'ingénieur des services techniques](#) :

Nicolas SAVTCHENKO (DALIAT), Stéphane DUCOUT (détaché).

Ont été déclarés admis au concours externe [d'ingénieur des services techniques](#) :

Anne Gaëlle REYDELLET (DPA), Quentin VAILLANT (DPA), Julien ROUQUET (DSTI), Laurine AZEMA-LEROUX (DPA), Jean-Baptiste MARTIN (DEVE), Alexandra VERNEUIL (DEVE).

Ont été déclarés admis au concours interne de [technicien supérieur](#) :

Hélène LAFONT (DEVE), Delphine VICTORINO-DAVAILLON (DEVE), Sayasith PHRATHEP (DPE).

A toutes et à tous l'UCP adresse ses sincères félicitations.

Union des Cadres de Paris

2bis, square Georges Lesage 75012 PARIS – Tél. 01.43.47.80.72 - Fax. 01.43.47.81.45